



Commune de

## La Gaude

Cabinet du Maire

Tél. 04.93.59.41.44

Vos Réf. :

Nos Réf. : BB/BS/CB N° CAB090725-1

Objet : Votre courrier du 13 juin 2025

La Gaude, le 8 juillet 2025

Monsieur Joseph SEGURA

Maire

Président délégué de la Métropole NCA

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

Hôtel de Ville

222, Esplanade du Levant

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Monsieur le maire, cher collègue,

J'ai pris connaissance avec une certaine stupeur du courrier que vous avez bien voulu m'adresser le 13 juin.

Concernant je cite : « le ton de l'article », je n'en suis nullement responsable, c'est au journaliste que vous devriez adresser vos griefs.

Concernant le texto que vous m'avez effectivement adressé le 8 avril, il n'était pas précisé l'objet, et permettez-moi de penser qu'il ne concernait pas cette problématique.

Pour rappel, je vous ai saisi le 26 juillet 2024, vous avez daigné me répondre seulement après que la presse se soit emparée du sujet le 17 février 2025, soit... 7 mois plus tard.

Je vous ai adressé à nouveau un courrier le 11 mars 2025, à ce jour je n'ai aucune réponse à ce courrier.

Alors oui, permettez-moi de penser que vous portez un intérêt relatif aux affaires Gaudaises qui sont pourtant Laurentines, sur cette problématique de sécurité.

Je profite de cette correspondance pour réagir au communiqué de presse émis par vos services le 13 juin 2025.

Vous évoquez « des demandes de coordination avec la commune de La Gaude ».

Là aussi, je suis extrêmement surpris, merci de me faire parvenir les éléments qui attestent de cette demande.

La seule trace d'un intérêt relatif pour ce site date du 15 avril 2025.

Dans un post Facebook qui commence par « En ce mardi de printemps », nous apprenons que vous vous rendez sur le site pour je cite « effectuer une visite de proximité sur le site de l'ancien complexe

« Sun Loisirs » jouxtant le Domaine de l'Etoile. Un lieu porteur de potentiel qui fera l'objet de réflexions dans le cadre de notre stratégie d'aménagement durable. »

Permettez-moi de penser que cette visite s'apparente plus à une visite touristique qu'à une prise en mains du problème.

Dans votre communiqué de presse, concernant le débroussaillage, vous indiquez : « Les frais [...] seront avancés par la Ville, donc à la charge du contribuable laurentin, au bénéfice premier...des riverains de La Gaude, au motif que ces parcelles enclavées sont sur le territoire de Saint-Laurent-du-Var. »

Je vous rappelle que ce site se trouve sur le territoire de Saint-Laurent-du-Var et je pense qu'il serait illusoire que si un incendie devait malheureusement se déclarer, il touche exclusivement le Domaine de l'Etoile.

Enfin, vous évoquez une valorisation à moyen terme avec comme option « un foncier à vocation d'habitation ».

Sachez que je m'opposerai totalement à un projet de ce type qui impactera lourdement ma commune.

Je sais pouvoir compter sur le soutien des 1200 habitants du quartier de la Colline de l'Etoile qui, je vous le rappelle, vous ont largement apporté leurs suffrages aux dernières élections départementales.

Je ne suis pas certain que si vous aviez fait état de cette option, ils vous auraient apporté leurs suffrages dans ces proportions.

En complément du courrier du 11 mars dernier resté sans réponse, je vous rappelle que la correspondance que je vous avais adressée le 5 juin 2025, signée conjointement par les maires de Carros, Gattières et Saint-Jeannet, est, elle aussi, restée sans réponse.

Là aussi il est urgent d'agir.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Maire, cher collègue**, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Bruno BETTATI

  


Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Conseiller régional de la Région SUD PACA,